LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 12 numéro 3

Mars 2018

25 ans d'ADELE : Hommage aux bénévoles

C'est le 26 mars 1992 que furent enregistrées les lettres patentes de l'Association du développement écologique du lac Édouard, mieux connue sous l'acronyme ADELE.

Dans ces lettres, on apprend que les requérants étaient : madame Louise Pilote, infirmière, messieurs Lévis Rioux, rentier ainsi que Réjean Rioux, mécanicien d'entretien et propriétaire d'une pourvoirie.

Membres du C.A. en 1994 : assis, Réjean Rioux, de gauche à droite, François Lemieux, Gilles Lepage, Marjelaine Boily, Henry Grimard, Gérard Audy (absent, Lévis Rioux)
Source : Si le Lac Édouard m'était conté, Marguerite Gagnon-Le Bel

À des fins sportives et récréatives, sans intention de gains pécuniaires pour ses membres, voici les buts pour lesquels l'OBNL a été créé :

- Promouvoir l'amélioration de la qualité de l'habitat aquatique;
- Ensemencement de l'espèce sportive : la truite mouchetée;
- Sauvegarder l'environnement et l'écologie du lac Édouard;
- Promouvoir le tourisme et les activités touristiques particulièrement dans notre région;
- Prévoir une entente avec la municipalité via l'ensemencement;
- Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature, en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions; organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour le fonctionnement de l'association.

La première réunion du Conseil d'administration a eu lieu le 12 juillet 1992 et était présidée par monsieur Réjean Rioux, président-fondateur. Les autres membres du conseil étaient : Louise Pilote, Gérard Audy, Henry Grimard, Jean Lortie, Gilles Morissette et Lévis Rioux.

Au fil de ses 25 ans d'existence, ADELE a connu plusieurs administrateurs bénévoles, entre autres : Gérard Audy, Daniel Beaulieu, Larry Bernier, Jean-Paul Bertrand, Jean-Yves Buisson, Marjelaine Chabot, Maurice Demers, Monique Descarreaux, Pierre Descarreaux, Pierrot Doucet, Noëlline Fortin, Donald Grimard, Lorraine Hallé, Claude Lavoie, Rollande Lecours, François Lemieux, Gilles Lepage, Josette L'Heureux, Rémy Morin, Jules Morisset, Réal Tremblay et Édith Verreault.

Il y en a peut-être d'autres que nous n'avons pu nous remémorer; nous nous en excusons. Je passe sous silence les noms des centaines de bénévoles qui ont participé à la réalisation des différentes activités d'ADELE, tout au long de ces 25 années.

Dans ce numéro :

25 ans d'ADELE : Hommage aux bénévoles	1 2
Dîner d'ADELE en quelques photos	3
Via Rail	4
Agente de développement rural	
Aide gouvernementale à deux entreprises touristiques de Lac-Édouard	5 6
Maladie de Lyme	7 8
Des nouvelles de votre Coop	9
Programme Réno Région	10
Chronique l'Avertisseur	
Paradis fiscaux	11
Coordonnées de la Municipalité	12
Anniversaires	
Téléphone trouvé	
Messe	

25 ans d'ADELE : Hommage aux bénévoles (suite)

Durant son existence, ADELE a réalisé beaucoup de projets, entre autres :

- Deux études halieutiques sur le lac Édouard;
- Aménagement et entretien de 3 frayères;
- Ensemencement de centaines de milliers d'ombles de fontaine;
- Aménagement et entretien de 26 km de sentiers pédestres et de raquettes comptant 12 aires de repos;
- Construction de 2 pavillons près des plages;
- Balisage du lac Édouard et entretien des bouées;
- Construction et installation de tonnelles à l'entrée des sentiers;
- Identification par points GPS des entrées des sentiers;
- Installation d'affiches d'interprétation floristique dans les sentiers;
- Dîners d'ADELE depuis les 10 dernières années;
- Construction et installation de tables à pique-nique;
- Signalisation autour du lac Édouard indiquant la réduction de la vitesse des embarcations;
- Montage du chapiteau; Promotion et publicité; Etc.

Membres du C.A. en 2017-2018
En avant, Réal Tremblay,
2e rangée : Lorraine Hallé, Lucie Bacon, Pierrot Doucet;
en arrière : Rémy Morin, Claude Lavoie, et Daniel Beaulieu.

Mais ADELE, c'est surtout de l'engagement, de la fraternité, du dévouement. Si on se réfère aux buts visés en 1992, on peut dire : « Mission accomplie ». À l'occasion de ce 25e anniversaire, nous voulons dire MERCI à toutes les personnes bénévoles qui ont œuvré au sein de cette magnifique organisation.

Larry Bernier, maire

Semaine de la pêche blanche

À Lac-Édouard, la semaine de pêche blanche qui se tenait du 3 au 11 mars, a attiré plusieurs adeptes. Cette année le permis de pêche n'étant pas requis, les gens sont venus taquiner la truite et la pêche fut très bonne. Des truites mouchetées d'au-delà de 20 po ont été pêchées.

ADELE tenait son Tournoi de pêche le 3 mars au grand chapiteau et plusieurs personnes sont venues enregistrer leurs prises. Le premier prix revient à Jean Fortin de La Tuque avec une truite mouchetée de 20 1/4 po, le deuxième, Luc Fortin, 20 po et Jean-François Dumont, en 3e place avec 19 ½ po.

1er prix

Les autres activités furent également couronnées de succès. Pas moins de 500 repas ont été servis durant cette semaine, que ce soit lors des 4 à 7 du samedi 3 et du jeudi 8 mars ainsi que lors du célèbre dîner d'ADELE du samedi 10 mars. À cette occasion, pas moins de 300 personnes ont pu savourer un délicieux méchoui ou une assiette de sous-marin.

Un grand merci à tous ceux qui sont venus à Lac-Édouard et on vous dit à l'an prochain !

Dîner d'ADELE en quelques photos

Cette année, il y avait même deux mascottes pour distraire les petits et les grands.

Nous tenons à souligner la présence de madame Julie Boulet, ministre du Tourisme, qui vient nous encourager à chaque année. De plus, nous remercions tous nos commanditaires et nos nombreux bénévoles qui ont fait de cette semaine un grand succès.

En terminant, soulignons que lors du tirage, la tarière, d'une valeur de 400 $, a été gagnée par madame Rollande Lecours. Cette dernière a décidé de la donner à ADELE.

Merci beaucoup madame Rollande pour votre grande générosité !

Les membres du C.A. d'ADELE

Via Rail

Les 7 et 8 mars dernier, nous recevions la visite de madame Anick Cesaria, conseillère, Communications Marketing chez Via Rail Canada, accompagnée de madame Hélène Philibert et de messieurs Jean-Daniel Petit et Malo Vincent du magazine BESIDE (abitibi.ca/fr/b-side-magazine). BESIDE est un magazine traitant de récits d'aventures, de guides pratiques accompagnés de photographies sublimes.

L'objectif de leur tournée était de mieux connaître tous les atouts touristiques de Lac-Édouard afin d'en faire la promotion auprès de leurs clientèles.

Arrivés par train, ils ont fait un premier arrêt à la Seigneurie du Triton. Par la suite, une randonnée en motoneige leur a permis de poser le pied au Gîte d'Édouard. Le reste de la soirée, nous les avons guidés au Gîte Le Presbytère, au Domaine Lac-Édouard ainsi qu'à la Pourvoirie Le Goéland.

À 7 h, le lendemain matin, c'était aux Coffrets de Lorraine à leur ouvrir ses portes. Par la suite, le petit déjeuner leur a été servi par le Sanatorium Historique Lac-Édouard. Notre Magasin général ne fut pas en reste car après une visite guidée des lieux, ils ont assisté à la conférence de presse de madame Julie Boulet.

De gauche à droite :
Anick Cesaria, Jean-Daniel Petit, Hélène Philibert et Vincent Malo.

Nos visiteurs ont tellement apprécié leur visite qu'ils se sont promis de revenir nous voir l'été prochain.

Agente de développement rural

En mars 2016, la Municipalité de Lac-Édouard a engagé une agente de développement rural, en la personne de madame Mélanie Dagenais. Celle-ci est à la disposition des personnes qui veulent développer des projets dans la Municipalité de Lac-Édouard.

Madame Dagenais pourra vous assister dans la recherche de financement ou de subvention. Elle vous guidera pour rencontrer les bonnes personnes du Service de développement économique et forestier de l'Agglomération de La Tuque. Elle vous accompagnera afin de trouver les programmes ministériels pouvant soutenir votre projet.

Vous pouvez venir la consulter à la Mairie, du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Au préalable, vous devez prendre un rendez-vous avec elle en appelant au 819-653-2238 ou par courriel à melanie.dagenais@lacedouard.ca

Larry Bernier,
Maire de Lac-Édouard

Aide gouvernementale à deux entreprises touristiques de Lac-Édouard

Le 8 mars dernier, notre députée et ministre du Tourisme, madame Julie Boulet annonçait d'importantes subventions pour aider deux de nos entreprises touristiques : la Seigneurie du Triton et le Sanatorium Historique de Lac-Édouard.

Du **Ministère du Tourisme**, et provenant du Programme de soutien aux stratégies de développement touristique, volet 3 – Appui à la Stratégie de mise en valeur du tourisme de nature et d'aventure, le gouvernement du Québec investit près de 450 000 $ pour bonifier le tourisme de nature et d'aventure dans la région de la Mauricie.

Ainsi, le Sanatorium historique Lac-Édouard recevra plus de 114 000 $, la Ferme boréale Lac-Édouard plus de 145 000 $ et La Seigneurie du Triton près de 189 000 $ pour leurs initiatives touristiques. **Pour ces projets, ce sont plus de 1,5 million de dollars qui seront investis à Lac-Édouard, lorsqu'on ajoute les sommes investies par ces deux entrepreneurs touristiques de Lac-Édouard.**

Faits saillants :

- ✓ Le projet du Sanatorium historique Lac-Édouard consiste à revitaliser le site actuel afin d'aménager une station écotouristique comprenant 22 emplacements de camping, 5 secteurs de camping satellite, 3 écohabitations trois saisons, un poste relais de sécurité, en plus d'un parcours d'interprétation. L'acquisition d'équipements de plein air est également prévue.
- ✓ Le projet de la Ferme boréale Lac-Édouard vise le développement d'hébergement quatre saisons sur le site du Sanatorium historique Lac-Édouard. Il comprend la restauration de 3 maisons ancestrales pour en faire des lieux d'hébergement écotouristique ainsi que d'un abri à bateaux afin d'offrir aux visiteurs un service de location d'espaces de rangement pour leurs embarcations.

- ✓ De son côté, le projet de La Seigneurie du Triton consiste en l'acquisition d'un ponton de 40 passagers afin d'accroître et d'améliorer le service de navettes offert entre la pourvoirie et le stationnement. L'offre d'hébergement sera également bonifiée par la construction de 3 chalets écoresponsables, l'aménagement de salles de bains privées pour les chambres du pavillon (*club house*) et l'ajout de 3 chambres dans le pavillon faunique. L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite sera également améliorée.
- ✓ L'investissement du gouvernement du Québec permettra entre autres de stimuler la création d'emplois, l'augmentation de visiteurs et l'accroissement des recettes touristiques dans la région.
- ✓ La Stratégie de mise en valeur du tourisme de nature et d'aventure vise à faire du Québec une destination reconnue qui mise sur ses grands espaces et se distingue par son offre multiactivité.

Aide gouvernementale à deux entreprises touristiques de Lac-Édouard (suite)

Du **Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles** et provenant du Programme ÉcoPerformance, le Gouvernement du Québec attribue une aide financière de 194 452 $ à la Seigneurie du Triton pour un projet de construction d'une ligne électrique à haute tension qui profitera à l'ensemble de ses installations en plus d'annuler presque entièrement les gaz à effet de serre émis par l'entreprise.

Cette aide financière, financée par le Fonds vert, s'inscrit dans le cadre du programme ÉcoPerformance qui découle du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques (PACC 2013-2020) et qui est mis en œuvre par Transition énergétique Québec (TEQ). **Le projet soutenu constitue un investissement évalué à 528 000 $, en ajoutant la part investie par la Seigneurie du Triton.**

La pourvoirie produisait son électricité à l'aide de génératrices alimentées au diesel. Le projet consiste à construire une ligne électrique monophasée à haute tension de 12 km, grâce à laquelle l'entreprise pourra être reliée au réseau électrique d'Hydro-Québec. Ce projet permettra ainsi de cesser l'utilisation des génératrices et, conséquemment, d'annuler presque entièrement les émissions de gaz à effet de serre (GES). En effet, plus aucun combustible fossile ne sera utilisé, sauf de faibles quantités de propane pour l'équipement de cuisine et de diesel pour la maintenance des génératrices.

Ce projet représente une réduction d'émissions de gaz à effet de serre de 155,6 tonnes d'équivalent CO_2 annuellement, ce qui équivaut à retirer quelque 46 véhicules légers des routes tout en générant d'importantes économies dans le budget d'exploitation.

Du Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada et du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, et Programme Proximité du MAPAQ, financé en vertu de l'entente Canada-Québec Cultivons l'avenir 2, les gouvernements du Canada et du Québec accordent une aide financière pouvant atteindre la somme de 35 738 $ au Sanatorium historique de Lac-Édouard pour la réalisation de son projet de valorisation du terroir agricole nordique et du patrimoine agricole.

Ce projet vise à développer des activités agrotouristiques mettant en valeur le patrimoine agricole et le rôle de l'agriculture de proximité dans le développement des régions éloignées.

Ce Programme Proximité vise à inciter les producteurs et les transformateurs artisans du secteur bioalimentaire à tirer profit des occasions d'affaires qu'offre la mise en marché de proximité.

Somme toute, c'est plus de 2 millions de dollars qui seront injectés dans l'économie de Lac-Édouard. En effet, les gouvernements investissent près de 700 000 $ et les promoteurs, plus de 1,3 million de dollars.

Ces investissements ne peuvent qu'être utiles au développement durable de Lac-Édouard. En effet, en plus de l'aspect financier, c'est tout le côté environnemental qui y gagnent de même que l'aspect social par la création d'emplois**. Il s'agit d'un pas de plus pour la vitalisation de notre municipalité.**

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

Énergie et Ressources naturelles Québec

Agriculture et Agroalimentaire Canada / Agriculture and Agri-Food Canada

Canada

Maladie de Lyme

La maladie de Lyme ou borréliose est causée par la bactérie *Borrelia burgdorferi* et elle peut se transmettre par la piqûre de la tique *Ixodes scapularis* infectée.

Il est important de savoir que les tiques peuvent piquées autant les humains que les animaux.

Sur le site de l'Institut national de santé public du Québec (INSPQ), on note que La Tuque présente des risques possibles de la présence de cette maladie. On peut maintenant ajouter Lac-Édouard, puisque des tiques, porteuses de la bactérie *Borrelia burgdorferi* ont été décelées, en novembre dernier, sur la chienne de monsieur Christian Gaudreau, du chemin Baie-William Est.

CHEZ LES HUMAINS :

SYMPTÔMES

Si vous êtes piqué par une tique porteuse de la bactérie, voici les principaux symptômes. Les premiers symptômes de la maladie de Lyme apparaissent généralement entre 3 et 30 jours après la piqûre d'une tique infectée.

Rougeur causée par la maladie de Lyme.

© Centers for Disease Control and Prevention (CDC)

Le symptôme le plus courant est une rougeur sur la peau, à l'endroit de la piqûre. Ce symptôme est présent dans 60 à 80 % des cas d'infection. La rougeur s'étend rapidement pour atteindre plus de 5 centimètres et elle peut être en forme d'anneau ou de cible. Parfois, des rougeurs peuvent aussi apparaître à plusieurs endroits sur le corps.

D'autres symptômes peuvent accompagner cette rougeur : fièvre; fatigue; maux de tête; raideur à la nuque; douleurs musculaires et articulaires. Si vous pensez avoir été piqué et présentez ces symptômes, communiquez avec Info-Santé 811 ou consultez un médecin.

TRAITEMENT

La maladie de Lyme se traite avec des antibiotiques prescrits par un médecin. La nature et la durée du traitement dépendent du stade de l'infection et des symptômes présents.

COMPLICATIONS

Si la maladie n'est pas traitée, elle peut causer des problèmes à d'autres organes ou parties du corps, par exemple : des problèmes aux articulations; des problèmes cardiaques; des problèmes neurologiques. Ces problèmes peuvent apparaître dans les semaines, les mois ou les années qui suivent la piqûre.

TRANSMISSION

Pour transmettre la maladie, la tique doit être infectée par la bactérie *Borrelia burgdorferi*. Le risque d'attraper la maladie est très faible si la tique reste accrochée à la peau moins de 24 heures, mais ce risque augmente si la tique y reste accrochée plus longtemps. Il est donc important de retirer la tique de la peau le plus rapidement possible. Pour plus d'information, consultez la page Retrait d'une tique en cas de piqûre sur la page de l'INSPQ.

Les tiques peuvent s'accrocher à n'importe quelle partie du corps humain. Elles se trouvent souvent dans les zones difficiles à inspecter comme les aines, le nombril, les aisselles et le cuir chevelu. Les personnes qui ont déjà eu la maladie de Lyme peuvent l'attraper de nouveau. La maladie de Lyme ne se transmet pas d'un animal infecté à l'humain ni lors d'un contact entre 2 personnes.

PROTECTION ET PRÉVENTION

Les tiques ne sautent pas, mais elles peuvent s'agripper à vous ou à votre animal de compagnie lors de vos promenades dans les forêts, les boisés et les herbes hautes. La meilleure façon de ne pas attraper la maladie de Lyme est d'éviter les piqûres de tiques.

Maladie de Lyme (suite)

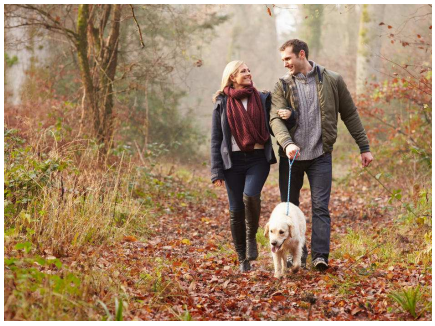

MESURES DE PRÉVENTION

• Pour éviter les piqûres de tiques
En promenade, marchez de préférence dans les sentiers et évitez les herbes hautes. Utilisez un chasse-moustiques sur les parties exposées de votre corps, en évitant le visage. Suivez bien les modes d'utilisation des chasse-moustiques. Portez un chapeau, des souliers fermés et des vêtements longs. Entrez votre chandail dans votre pantalon. Entrez le bas de votre pantalon dans vos chaussettes ou vos bottes.

• Au retour d'une activité extérieure :
Examinez votre équipement (sac à dos, manteau, etc.). Cette précaution vise à éviter d'introduire une tique dans votre maison, où elle pourrait piquer quelqu'un. Éliminez les tiques sur vos vêtements en mettant ceux-ci dans la sécheuse à température élevée pendant 6 minutes. Si les vêtements sont trop sales pour être mis à la sécheuse directement, lavez-les à la machine à l'eau chaude, idéalement pendant au moins 40 minutes. Ensuite, mettez-les à la sécheuse à température élevée, pendant au moins 6 minutes.

Examinez aussi vos animaux de compagnie, car ils peuvent faire entrer des tiques dans votre maison. Si vous trouvez des tiques sur un animal, retirez-les et consultez un vétérinaire au besoin. Pour obtenir plus d'information concernant la présence de tiques sur un animal domestique, consultez le site du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

• Pour repérer une tique sur votre corps
Portez des vêtements de couleurs claires lors de vos promenades. Les couleurs claires rendent les tiques plus visibles. Examinez tout votre corps après une activité dans un endroit boisé. Faites-vous aider d'une autre personne ou utilisez un miroir pour examiner les parties moins visibles comme le dos. Profitez aussi de l'heure du bain pour examiner les enfants. Si vous repérez une tique, retirez-la en suivant les étapes présentées dans la page Retrait d'une tique en cas de piqûre.

• Pour réduire la présence des tiques dans votre environnement
Coupez les herbes hautes et les broussailles autour de votre maison, et tondez votre gazon.
Enlevez les feuilles mortes, les broussailles et les mauvaises herbes qui se trouvent sur la pelouse et au bord des réserves de bois et du cabanon. Aménagez des sentiers en copeaux de bois ou en gravier entre les zones boisées et les pelouses, les patios et les aires de jeu. Les sentiers devraient avoir une largeur d'au moins 3 mètres. Aménagez les aires de jeux loin des arbres, dans un endroit ensoleillé. Empilez le bois avec soin, à l'abri et au sec. Cela peut éloigner les rongeurs, qui attirent les tiques. Débarrassez votre cour des vieux meubles et accessoires.

Source : http://sante.gouv.qc.ca/problemes-de-sante/maladie-de-lyme/

• CHEZ LES ANIMAUX
Il est donc important que les propriétaires d'animaux de compagnie vérifient régulièrement le pelage de leur animal afin d'y détecter la présence possible de tiques. Vous pouvez utiliser une pipette anti-tiques pour chien, contenant des insecticides (i.e. K9 Adventix II). Il existe aussi plusieurs vaccins pour chiens mais aucun pour chats. Nous conseillons aux propriétaires de chien de consulter leur vétérinaire.
Ah ! Comme on dort bien sans tique !

Pour plus d'information :

https://www.petsplusus.com/fr/sante-des-animaux/articles/proteger-votre-animal-de-compagnie-contre-la-maladie-de-lyme

Des nouvelles de votre Coop

Encore de bonnes nouvelles de notre Magasin général. À la fin du mois de février 2018, les ventes totales des deux premiers mois se chiffraient à 132 851 $, en hausse de 12 % comparées à celles de 2017, à pareille date.

Contribuons ensemble à développer notre service de proximité.

Continuons à acheter chez nous !

Huguette Cloutier

Comparatif Ventes Nettes COOP **Février** **2018**

Total du mois			
2017	2018	Comparatif	
62 712,87 $	69 552,31 $	6 839,44 $	10,91%

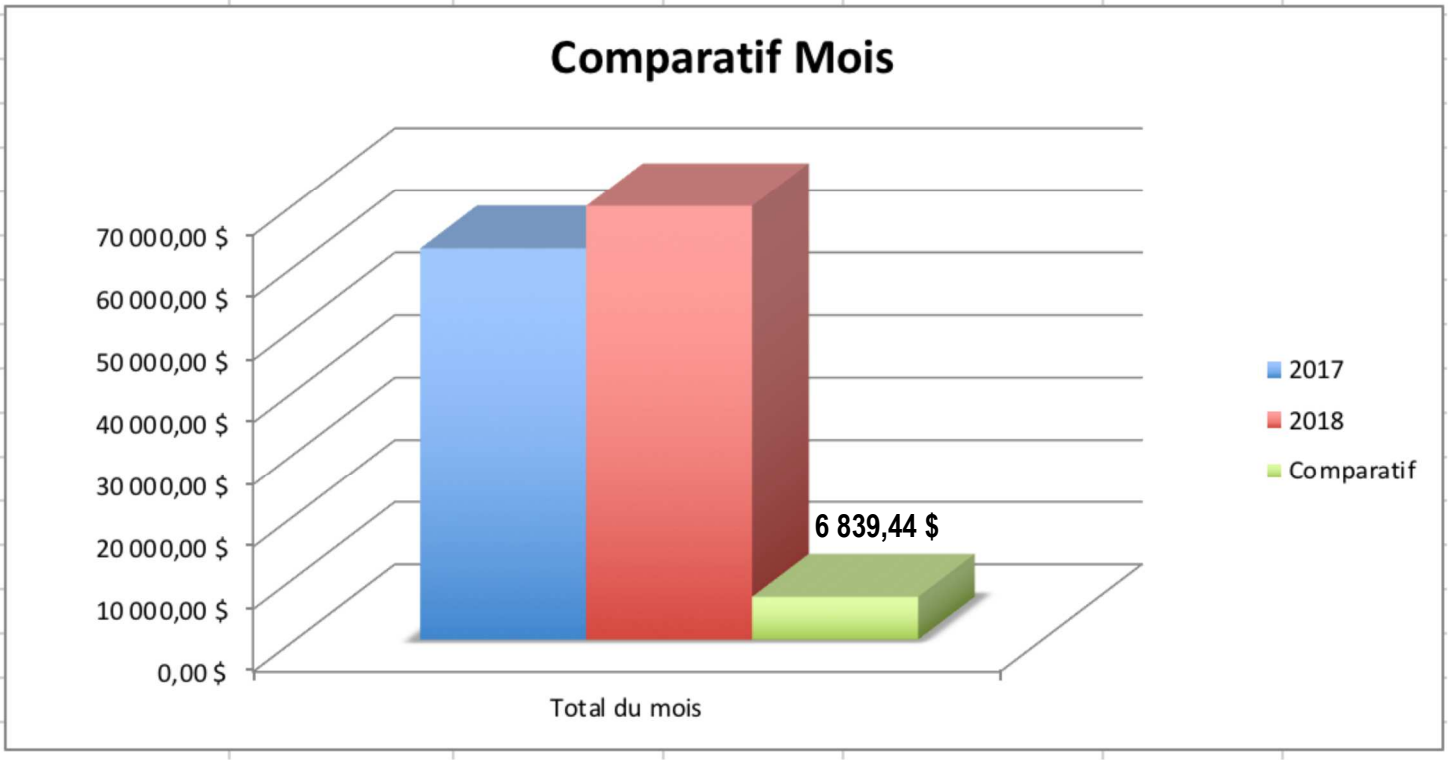

Programme Réno Région

Si vous vivez en milieu rural et que votre résidence comporte des défectuosités majeures, le programme Réno Région pourrait vous aider à les corriger. Ce programme s'adresse aux propriétaires-occupants à faible revenu.

Le programme Réno Région vise à aider financièrement les propriétaires-occupants à faible revenu qui vivent en milieu rural à réaliser des travaux pour corriger les défectuosités majeures de leur résidence.

Le programme est administré par la Société d'habitation du Québec qui en confie l'application aux Municipalités régionales de comté (MRC) et à certaines Municipalités. La Société canadienne d'hypothèques et de logement peut également y contribuer.

L'aide financière peut atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, jusqu'à un maximum de 12 000 $. Le montant de l'aide financière est établi par la Municipalité ou la MRC. L'aide financière est versée une fois que les travaux sont terminés.

Le montant de l'aide financière est établi en multipliant le coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles par le pourcentage d'aide financière auquel le propriétaire-occupant a droit. Ce pourcentage varie selon l'écart entre le revenu de son ménage et le niveau de revenu applicable, lequel dépend de la région habitée et de la taille du ménage.

Pour en savoir plus :
http://www4.gouv.qc.ca/FR/portail/citoyens/evenements/aines/pages/programme-renoregion.aspx
ou communiquez avec : Manon Clermont ou Steeve Guy au 1-855-731-9733

Chronique L'Avertisseur

La division prévention du Service de sécurité incendie vous rappelle l'importance d'effectuer la vérification de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone. Parce qu'il veille sur vous et vos êtres chers, l'avertisseur de fumée sauve des vies et son absence ou son non-fonctionnement cause encore trop de décès chaque année.

Pour obtenir plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec la division prévention du Service de sécurité incendie de Ville de La Tuque au 819 523-9797.

Alexandre Bilodeau, t.p.i., Capitaine à la prévention

Paradis fiscaux

On entend souvent parler des Paradis fiscaux. Mais au fait, que sont ces merveilleux *Paradis* ? Selon l'Agence du revenu du Canada, les paradis fiscaux sont des États où :

- les impôts sont inexistants ou très bas;
- il existe des lois très sévères en matière de secret bancaire;
- l'administration du régime fiscal manque de transparence;
- il n'y a pas de véritable collaboration à l'échange d'information avec d'autre pays.

Les paradis fiscaux aident aussi leurs utilisateurs à :

- contourner les réglementations financières et les organismes de réglementation;
- blanchir l'argent obtenu illégalement grâce au trafic de drogue et au crime organisé;
- échapper aux lois contre la criminalité et aux sanctions pénales.

Les investissements canadiens dans ces paradis fiscaux ont totalisé 130 milliards de dollars en 2011.

1. Barbade : 53,3 milliards
2. Îles Caïman : 25,8 milliards
3. Irlande : 23,5 milliards
4. Luxembourg : 13,8 milliards
5. Bermudes : 13,2 milliards

Au plan mondial, selon une étude faite par James Henry, ancien économiste de la firme McKinsey & Company, c'est au moins 21 000 milliards de dollars qui sont cachés dans des paradis fiscaux. Il ne s'agit là que des actifs financiers. Ça ne comprend pas les investissements immobiliers (résidences pharaoniques) et les objets de luxe (yacht, bijoux, etc.).

Les paradis fiscaux :
- permettent aux sociétés, aux banques et aux millionnaires canadiens et québécois d'éviter de payer leur juste part d'impôt et, par le fait même, d'en faire le moins possible pour la société et le bien commun;

- privent les gouvernements fédéral et provinciaux de milliards de dollars de revenus annuels, tandis que les programmes sociaux font l'objet de compressions pour équilibrer les budgets et rembourser les dettes publiques;

- font porter davantage la charge fiscale sur les classes moyennes, obligeant celles-ci à payer plus d'impôt;
- érodent la qualité de nos soins de santé, de nos écoles, de nos routes et de nos infrastructures, de notre sécurité publique et d'autres services essentiels qui sont à la base de notre qualité de vie et qui contribuent à la croissance économique.

Pour en savoir plus, voici un hyperlien : http://www.echecparadisfiscaux.ca

Lecture utile : DENEAULT Alain, Une escroquerie légalisée, Précis sur les paradis fiscaux, Montréal, Écosociété, coll. « Polemos », 2016, 128 pages.

Quatre vidéos fort intéressantes :

Paradis fiscaux : La grande arnaque : Capsule vidéo produite par le Secrétariat intersyndical des services publics (SISP) avec la collaboration du Groupe Échec aux paradis fiscaux.

Les paradis fiscaux en quatre minutes : Capsule vidéo fort instructive sur le site du magazine L'Actualité.

Acrobaties fiscales : Reportage à l'émission Enquête de Radio-Canada portant sur les stratégies fiscales utilisées par de grandes sociétés canadiennes pour échapper au fisc canadien.

La grande évasion : L'émission Enquête de Radio-Canada révèle les stratagèmes utilisés par un concitoyen canadien lui permettant de cacher sa fortune personnelle dans un paradis fiscal.

Un film : **Le Prix à payer** : Film documentaire canadien réalisé par Harold Crooks, sorti en 2014. Il est inspiré du livre La Crise fiscale qui vient, de la fiscaliste canadienne Brigitte Alepin.

Pour plus d'information : https://fr.wikipedia.org/wiki/Alain_Deneault

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238
Télécopie : (819) 653-2338
Messagerie : infos@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi :
8 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi : 8 h à 12 h

Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca

Facebook :
www.facebook.com/LacEdouard

DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE - CHANGEMENT D'ADRESSE

Communiquez avec madame Johanne Marchand,
Directrice générale et secrétaire-trésorière
(819) 653-2438 / Courriel : johanne.marchand@lacedouard.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Communiquez avec monsieur Jean-François Lessard
Inspecteur municipal
(819) 653-2238 / Courriel : jean-francois.lessard@lacedouard.ca

DÉVELOPPEMENT RURAL

Communiquez avec madame Mélanie Dagenais
Directrice générale adjointe et agente de développement rural
(819) 653-2238 / Courriel : melanie.dagenais@lacedouard.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les assemblées publiques du Conseil municipal de Lac-Édouard se tiennent le deuxième mardi du mois à 19 h.

Date de la prochaine assemblée régulière :
le mardi 10 avril 2018 à 19 h

Bienvenue à toutes et à tous !

Bonne Fête

Mars

14 : Larry Bernier
15 : Mélanie Dagenais
31 : André Perron

Avril

4 : Rollande Lecours
Léo Mailhot
6 : Jules Morisset
Richard Jr Tardif
7 : Germain Cloutier
Billy Rioux
William Matton
10 : Line Nadeau

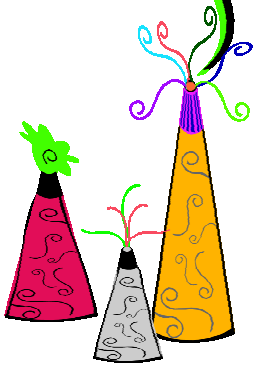

Téléphone trouvé

Un téléphone sans fil de maison a été trouvé dans le chemin Baie-William Est pendant la semaine de relâche, probablement samedi. Le propriétaire pourra le récupérer en appelant le 819-653-2049.

Date de la **prochaine messe**
à Lac-Édouard :

Le mardi 27 mars 10 h 30
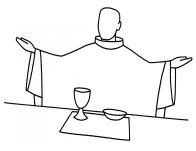
Bienvenue à toutes et à tous,
Marc Lahaie, prêtre